

L'environnement – Contexte et enjeux

The Environment – Context and Issues

M.-F. Godart¹

Le présent texte d'introduction à l'aspect environnemental du futur du territoire wallon ne se veut pas une simple synthèse des éléments pertinents présentés dans le « Diagnostic territorial de la Wallonie », mais bien une présentation de réflexions destinées à attirer l'attention des acteurs du territoire sur les liens forts qui lient toute décision de développement futur à la qualité de l'environnement et au respect de la biodiversité.

This introductory text of to the environmental aspect of the Walloon territory's future does not want to be a simple summary of the relevant elements presented in the "Territorial Diagnosis of Wallonia", but rather a presentation of reflections intended to draw the attention of the territorial players to the strong ties that bind any future development decision to the quality of the environment and respect for biodiversity.

Mots-clé : Environnement, biodiversité, localisation des activités, conscience environnementale

Keywords : Environment, biodiversity, activity location, environmental conscience

¹ Guide-ULB. Courriel : mfgodart@ulg.ac.be

Contextualisation

En fonction des éléments qui ressortent du Diagnostic territorial, on peut aisément dégager diverses sources de difficultés ou conflits au regard de l'environnement dans un contexte de développement territorial. Une localisation des activités qui ne porte pas préjudice à la qualité de l'environnement wallon est clairement l'un des enjeux majeurs d'un développement durable du territoire.

Le diagnostic montre sans équivoque d'important besoins d'espaces pour de nombreuses activités, mais aussi les conséquences de l'expansion de ces mêmes activités. Ces conséquences se traduisent notamment par plusieurs menaces pour la qualité de l'environnement :

- la consommation d'espace et l'imperméabilisation (artificialisation) des sols ;
- l'érosion de la biodiversité globale et locale ;
- La consommation d'eau pour les besoins humains (y compris industrie);
- la consommation d'autres ressources naturelles ;
- la menace d'un changement climatique.

Les besoins mis en évidence vont parfois dans des sens contradictoires ; certains pouvant présenter des aspects favorables à la conservation de l'environnement (ou au minimum, à sa prise en compte), d'autres étant clairement défavorables.

Parmi les mutations observées on relève encore une mobilité toujours plus grande, entraînant des effets sur le territoire tels que la consommation d'espace, la fragmentation du territoire et des habitats naturels, l'imperméabilisation du sol, des accidents, de la congestion et des pollutions diverses (en particulier, atmosphérique). Si l'on considère, en lien avec cette mobilité croissante, l'augmentation de la population wallonne de ± 600.000 personnes annoncée à l'horizon 2040 et une structure des ménages en mutation (amenant une diminution globale de la taille des ménages), on se rend compte que d'importantes mutations territoriales sont à attendre dans la plupart des secteurs.

Pour échapper en partie aux problèmes attendus, le développement des énergies alternatives se pose comme une option nécessaire à la réduction des

risques de changements climatiques, mais il faut rester conscient que des effets pervers peuvent se manifester dans certains secteurs de l'environnement.

Dans le même ordre d'idée, pour parvenir à une réduction des déplacements et de la dépendance aux énergies fossiles, il paraît raisonnable de vouloir tendre progressivement vers l'autosuffisance alimentaire. Cette option peut se traduire différemment selon les choix effectués. Que l'on fasse le choix d'une intensification accrue (entraînant des conséquences environnementales connues) ou, au contraire, d'une extensification généralisée (qui va générer des besoins non négligeables en territoires, dès lors inaccessibles pour d'autres activités), le territoire et la qualité de l'environnement seront nécessairement impactés.

Parmi les difficultés susceptibles de se présenter à l'horizon 2040, la nécessité de disposer d'une eau de qualité pour satisfaire les besoins quotidiens des habitants, de l'agriculture et de nombreuses activités industrielles ne peut pas être négligée et aura d'inévitables répercussions sur la disponibilité du territoire (nécessité de préserver d'importantes étendues de terres en zones de captage).

De ce trop bref tour d'horizon, ressort clairement que tous les besoins et enjeux exposés dans les trois approches du diagnostic convergent vers toujours plus de besoin d'espaces et une concurrence forte sur les espaces entraînant des effets variables sur l'environnement en fonction des secteurs qui seront privilégiés dans les choix de développement.

En marge (ou indépendamment) de ces questions liées aux secteurs de la vie quotidienne ou des activités, la biodiversité a fondamentalement besoin d'espaces qui lui soient propres pour sa survie et son redéveloppement, afin d'échapper aux retombées négatives des activités.

En bref, tout ce qui précède pose une série de constats, sans doute abordés de manière trop rapide et simplifiée, mais bien réels et qu'il importe de garder à l'esprit dans les réflexions sur le futur du territoire wallon.

Réflexions sur les liens entre développement du territoire et société

Une facette importante de l'avenir du développement territorial wallon est l'implication et la vision de la société civile. On peut en effet penser qu'un document tel que le SDER doit pouvoir emporter une importante adhésion des citoyens. En regard des préoccupations environnementales, des questions restent clairement posées. Il semble en effet que la conscience environnementale (et territoriale) reste encore assez faible dans une large part de la population, ce qui implique des choix sociétaux encore timides dans une logique d'amélioration de la situation environnementale et une perception largement négative de certaines décisions restrictives. Un exemple issu de la restitution des « ateliers du territoire » illustrera bien ce problème : 30 % des participants pensent qu'il n'est pas nécessaire de restreindre le nombre et l'ampleur des déplacements pour améliorer la situation en matière d'émission de gaz à effet de serre...

On assiste dès lors très souvent à des choix dictés uniquement par des considérations économiques, sans considération des impacts de ces décisions sur l'environnement et la qualité de vie des personnes. A contrario, on peut souligner les nouvelles orientations des TEC qui ont décidé de prendre désormais en compte les trois pôles (environnement, économique, social) du développement durable dans la politique de développement des transports publics.

Aborder le futur d'un territoire sous l'angle environnemental impose aussi de prendre en compte les impacts potentiels des activités en matière de localisation, d'effets sur l'environnement en général et sur la biodiversité en particulier.

Plus précisément, prendre en compte les besoins de nature et de biodiversité pour assurer le maintien voire le développement d'un environnement de qualité est un enjeu majeur pour s'orienter vers un modèle de transition qui limite les impacts sur l'environnement.

Dans cet ordre d'idée, on pourrait imaginer un scénario de type « croissance verte » mêlé d'agriculture plus extensive et plus proche des lieux de consommation. Mais ici encore, toute proposition d'apparence béné-

fique peut être remise en question en fonction du point de vue d'où on examine la proposition. L'exemple des achats en ligne illustre une telle remise en question : d'aucuns prônent ces achats en ligne, argumentant que le client réduit ses déplacements (un clic devant son ordinateur et l'achat est effectué...). Mais dans ce cas de figure, c'est le livreur qui va se déplacer vers du client. Y a-t-il un gain réel ?

Cette simple question doit nous rappeler qu'avant de favoriser l'une ou l'autre piste attractive, il y a lieu de disposer de toutes les données du problème et d'effectuer une analyse détaillée des options et impacts.

Cette mise en garde ne doit pas nous empêcher de réfléchir sérieusement au scénario de « croissance verte » évoqué plus haut. La mise en évidence des nombreux besoins en matière d'espace et de territoire et le caractère non extensible de ce même territoire devrait livrer un signal clair : stop à la consommation effrénée de territoire et à son artificialisation mal contrôlée.

Dans cette optique, diverses pistes sont à explorer : l'amélioration de la mobilité multimodale (important moyen d'action), accompagnée d'une infrastructure améliorée, de correspondances efficaces, d'un entretien correct et régulier des pistes cyclables...

Pour ce faire, la mise en place de mesures pour aider un maximum de personnes à mieux comprendre les nécessaires arbitrages à effectuer et tenter d'infléchir l'évolution négative dans la consommation de territoire constitue une étape obligatoire. La sensibilisation fait partie de ces mesures. Le rapide retour des « ateliers du territoire » illustre bien ce besoin : une mobilité plus respectueuse de l'environnement passe par l'utilisation accrue des transports en commun. Mais 70 % des personnes qui se sont exprimées ne veulent pas faire plus que 700 mètres à pied pour leurs déplacements, alors même que cette distance correspond exactement à la distance maximale à parcourir pour se rendre à un arrêt de bus. Un effort de sensibilisation/information paraît donc nécessaire pour accroître l'usage du bus. Dans le même ordre d'idée, 65 % des

personnes pensent qu'une desserte de qualité des axes structurants est préférable à une irrigation plus exhaustive des lieux de vie... ce constat montre que la mise en place de solutions efficaces impose une réflexion prenant en compte la complexité du territoire et la répartition des populations au sein de ce territoire. Si 80 % des gens habitent en milieu de type urbain, 20 % habitent le reste du territoire (qui recouvre près de 80 % de la Wallonie). Une politique juste impose que tous les habitants méritent le respect et l'attention des décideurs, à condition bien sûr qu'ils respectent les règles en vigueur... L'entretien d'un territoire de qualité passe par une présence, des activités et une gestion adaptée en tous lieux.

Les quelques exemples de résultats d'un processus participatif/consultatif sur l'avenir du territoire wallon doit aussi interpellier les divers acteurs du territoire sur les limites de la participation (ou de la consulta-

tion) et la difficulté de transposer les constats qui en découlent : dans de nombreux cas, cette participation concerne en réalité peu de personnes. Dans le cas évoqué au cours des exposés de la journée, on apprend qu'environ 1.200 personnes, dont près de 200 dans les « ateliers du territoire » proprement dits, se sont exprimées dans le cadre de la consultation menée sur l'avenir du territoire wallon. On peut donc se poser des questions sur la représentativité d'un nombre réduit, plus particulièrement dans des cas (comme pour les « ateliers du territoire ») où l'on apprend que parmi ce nombre réduit de personnes, 80 % possèdent un diplôme d'études supérieures... Il serait également intéressant de mettre en place une solide évaluation des processus mis en œuvre dans notre région lorsqu'on entend qu'en Région flamande, ce sont près de 46.000 personnes qui se sont exprimées sur le nouveau plan d'aménagement régional.

Conclusion et transition vers les exposés suivants

De ces brèves présentation et réflexion sur les liens entre le développement territorial, l'environnement et les habitants, de nombreux éléments convergent pour suggérer de limiter la consommation des sols et recentrer les activités (pour limiter besoins déplacements), tout en faisant preuve de créativité pour organiser les déplacements le mieux possible...

Pour introduire les autres interventions et le débat sur les scénarios à privilégier, un regard vers un pays voisin (l'Allemagne) souvent cité en exemple en matière économique et d'emploi, qui s'est résolument tourné vers les technologies vertes pour ouvrir de nouveaux marchés et créer de nouveaux emplois, peut fournir des éléments au débat. Pourquoi la Wallonie ne pourrait-elle pas réfléchir à tournant de même nature et développer l'écologie industrielle et le recyclage ? Ce recyclage est à envisager à tous les niveaux et permettrait d'articuler un modèle de croissance adossé

au secteur de l'environnement avec optimisation des usages du sol et de la consommation du territoire, tout en conservant les ressources naturelles (telle que l'eau, un des atouts forts de la Wallonie) et limiter la consommation des ressources naturelles que sont précisément l'eau, mais aussi le sol, la biodiversité et les paysages.